

87045 LIMOGES Cedex

Référence(s): 412 439

Téléphone : 05 55 06 87 87 - Télécopie : 05 55 06 88 88

Compensateur pour télérupteur



SOMMAIRE	PAGES
Description, utilisation	1
2. Gamme	1
3. Cotes d'encombrement	1
4. Mise en situation - Raccordemen	nt 1
5. Caractéristiques générales	2
6 Conformités et agréments	2

1. DESCRIPTION - UTILISATION

Technologie:

. Bobine impédante

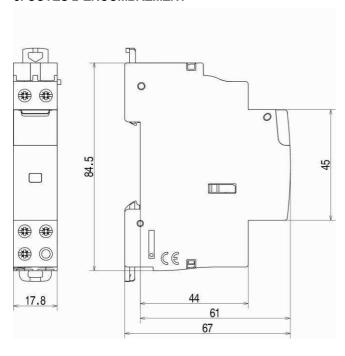
Utilisation:

. Permet de commander un télérupteur à l'aide de plusieurs boutons poussoirs lumineux dont la consommation totale excède 3mA.

2. GAMME

. référence 412 439 : compensateur en impédance pour télérupteurs 230V~.

3. COTES D'ENCOMBREMENT

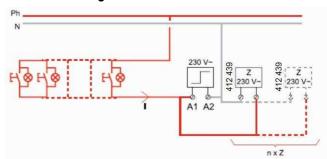


4. MISE EN SITUATION - RACCORDEMENT

Logiciel d'installation :

. XL PRO

Schéma de câblage :



Pour un télérupteur 1F ou 2F

I	n x Z
≤ 3 mA	-
3 mA < I ≤ 6 mA	1 x 412 439
6 mA < I ≤ 9 mA	2 x 412 439

Pour un télérupteur 4F

I	n x Z
≤ 6 mA	-
6 mA < I ≤ 10 mA	1 x 412 439

Position de fonctionnement :

. Vertical, horizontal, à plat (toutes positions)

Fixation:

. Sur rail symétrique EN 60.715 ou DIN 35 à l'aide de deux griffes plastique.

Outils recommandés :

- . Pour les vis de bornes : tournevis isolé ou non, Pozidriv n° 1 ou à lame de 4 mm.
- . Pour l'accrochage, tournevis à lame (5,5 mm maxi) ou PZn°1 $\,$

Compensateur pour télérupteur

Référence(s): 412 439

4. MISE EN SITUATION - RACCORDEMENT (suite)

Positionnement dans une rangée :

. Le profil du produit et le positionnement des bornes autorisent le passage de peignes de raccordement monophasés et triphasés à dents en partie haute du produit sans nuire à l'accessibilité des bornes. Il est ainsi possible de choisir librement la position du compensateur dans la rangée et d'alimenter les disjoncteurs situés sur le même rail à l'aide de peignes à dents.

Raccordement:

- . Bornes protégées contre les contacts directs (IP 20 appareil câblé)
- . Bornes à cages, à vis débrayables et imperdables
- . Profondeur des bornes : 8 mm
- . Capacité des bornes :
- 1 câble souple (avec ou sans embout) ou rigide de 2.5 mm² ou
- 2 câbles souple (avec ou sans embout) ou rigide de 2.5 mm²
- . Têtes de vis : mixte, fendues et Posidriv
- . Couples de serrage : conseillé = 0,8 Nm

mini = 0,4mN / maxi = 1,2 Nm

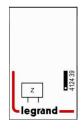
Degré de protection :

- . Indice de protection des bornes contre le toucher : IP2x (appareil câblé) selon les normes IEC 529, EN 60529 et NF C 20-010
- . Indice de protection de la face avant contre le toucher : IP3XD
- . Classe II, face avant plastronnée
- . Indice de protection contre les chocs mécaniques IK04 selon la norme NF EN 50-102 / NF C 20-015 (juin 1995)

5. CARACTERISTIQUES GENERALES

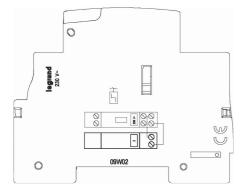
Marquage:

. Face avant et repérage des bornes par tampographie ineffaçable





. Face latérale par maquage laser



Tension assignée d'emploi :

. Ue = 230 V~

Tension maximale de fonctionnement :

. 250 V~ 50/60 Hz

Tension assignée de tenue aux chocs :

. U imp = 4 kV

Fréquence assignée d'emploi :

. 50 / 60 Hz

Poids moyen par appareil:

. 0,100 kg

Résistance aux vibrations sinusoïdales (selon IEC 68.2.6):

. Axe : x, y, z

. Fréquence : 10 à 55 Hz durant 30 minutes

. Accélération : 3 g (1 g = 9.81 m.s-2)

5. CARACTERISTIQUES GENERALES (suite)

Volume et conditionnement :

. Volume emballé: 0,2 dm3

. conditionnement unitaire

Matière de l'enveloppe :

. Polyamide

Caractéristiques des matières plastiques :

- . tenue au fil incandescent pendant 30s à 960°C selon IEC 695-2-1 $\,$
- . autoextinguible selon UL94 V0/V1

6. CONFORMITES ET AGREMENTS

Classification selon annexe Q: (norme IEC/EN 60947-1)

. Catégorie F

entre autre : domaine d'essai de température -25°C/+70°C, essai aux vibrations 2 Hz à 13.2 Hz déplacement ±1mm, 13.2 Hz à 100 Hz accélération ±0.7 g, brouillard salin selon IEC 60068-2-52

Respect de l'environnement – Répondre aux directives de l'Union Européenne :

. Conformité à la directive 2002/95/CE du 27/01/03 dite « RoHS » qui prévoit le bannissement de substances dangereuses telles que le plomb, le mercure, le cadmium, le chrome hexavalent, les retardateurs de flammes bromés polybromobiphényles (PBB) et polybromodiphenyléthers (PBDE) à partir du 1er juillet 2006

. Conformité aux Directives 91/338/CEE du 18/06/91 et décret 94-647 du 27/07/04

Matières plastiques :

- . Matière plastique sans halogène.
- . Marquage des pièces conforme à ISO 11469 et $\,$ ISO 1043.

Emballages:

. Conception et fabrication des emballages conformes au décret 98-638 du 20/07/98 et à la Directive 94/62/CE

Fiche technique : F01330FR/00 Mise à jour le : Créée le : 21/03/11

L7 legrand